

## Actualité

# Les résistances à la guerre d'Algérie

*Les hommes torturés dans les corps et  
pourris jusque dans leurs mots dont tant sont  
aujourd'hui déviés de leur pôle naturel...  
Faudra-t-il ô victimes être à votre tour  
bourreaux pour rendre à leur destin les  
essences ?*  
Michel Leiris (Hugo Vic) *Corruption*<sup>1</sup>

**NILS ANDERSSON**  
Membre du Conseil scientifique  
d'Attac et spécialiste des institutions  
internationales, fondateur de La Cité-  
éditeur à Lausanne, il a publié plusieurs  
des ouvrages cités dans cet article. Arrêté  
à Lyon en 1961, il est interdit d'entrée sur  
le territoire français.

**S**i les témoignages sont nombreux et si quelques enquêtes et recherches ont été publiées, l'histoire des résistances à la guerre d'Algérie reste à écrire. Des résistances diverses dans la forme, de la participation à des manifestations à l'engagement au côté des Algériens, de la légalité à l'illégalité, et dans les revendications mises en avant (pour la paix en Algérie ou pour le droit de l'Algérie à l'indépendance).

### Les premières résistances

Dès le déclenchement de la lutte armée, quelques voix, trop rares, s'élèvent contre la guerre coloniale engagée par le gouvernement français. Quelques semaines après le 1<sup>er</sup> novembre 1954, Claude Bourdet, poursuivant le combat engagé lors de

la guerre d'Indochine, publie en janvier 1955, « Notre Gestapo d'Algérie » dans *France Observateur*. François Mauriac, alerté par des milieux chrétiens, publie « La question » (son « J'accuse ») dans *L'Express*. Puis, contributions essentielles pour faire connaître les raisons de cette révolte et la réalité du système colonial, paraissent ensuite le reportage de Robert Barrat « Un journaliste français chez les hors-la-loi algériens »<sup>2</sup> et le livre de Colette et Francis Jeanson, *L'Algérie hors la loi*<sup>3</sup>. Un premier front, celui de l'écrit, était alors ouvert.

Très rapidement, le gouvernement prend des mesures à l'encontre de ce que Jacques Soustelle qualifie de « contre-propagande française ». S'appuyant sur

1. *L'Honneur des poètes*, recueil collectif, Éditions de Minuit, 1944.

2. *Nouvel Observateur*, 15 septembre 1955

3. Éditions du Seuil (hors collection).

la loi de 1881 sur la liberté de la presse et sur la loi du 3 avril 1955 qui habilite les autorités « à prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales », le gouvernement censure ou fait saisir *France Observateur*, *L'Express*, *Témoignage Chrétien*, *Le Monde*, *Libération*, alors dirigé par d'Astier de la Vigerie, *l'Humanité*, sont censurés ou font l'objet de saisies.<sup>4</sup>

En novembre 1955, présidé par Jean Cassou, le Comité d'action des intellectuels contre « une guerre qui est une menace contre la République en même temps qu'un crime contre le genre humain »,<sup>5</sup> lance un appel qui recueille un large éventail de signataires, de Jean Cocteau à Frédéric Joliot-Curie, d'André Breton à l'Abbé Pierre, de Louis Massignon à Michel Leiris.

En 1955 se déroulent aussi les premières manifestations d'appelés et de rappelés. Dans un tract distribué devant l'église Saint-Séverin à Paris, on pouvait lire : « Nous serions prêts, demain, à prendre les armes contre toute armée qui viendrait jouer ici le rôle que l'on veut nous faire jouer aujourd'hui en Afrique du Nord. Nous ne sommes pas des objecteurs de conscience, mais si nos bras tremblent en tirant sur nos frères musulmans, il faut que tous les Français le sachent, c'est parce que notre conscience se soulève »<sup>6</sup>.

4. *Le cadavre encerclé* de Kateb Yacine, mis en scène par Jean-Marie Serreau, est interdit de représentation, Mouloudji qui chante *Le Déserteur* de Boris Vian est interdit d'antenne, *Le petit soldat* de Jean-Luc Godard est interdit, au prétexte que la représentation de la torture serait un mauvais exemple pour la jeunesse française !

5. Ses initiateurs sont Robert Antelme, Dionys Mascolo, Louis-René des Forêts et Edgar Morin.

6. Tract des rappelés du 401<sup>e</sup> régiment d'artillerie

En 1956, les manifestations s'amplifient. À Rouen, la caserne de Richepanse est occupée ; de violents affrontements se déroulent à Grenoble ; un train est arrêté plus de vingt fois entre Carcassonne et Sète ; à Saint-Nazaire, des ouvriers entament une grève de solidarité avec les « disponibles » ; à Saint-Aignan-des-Noyeux, dans le Loir-et-Cher, à l'occasion du départ d'un rappelé, plusieurs centaines de citoyens manifestent : les deux pelotons de gendarmerie, rapidement débordés, doivent faire appel à des renforts.

La reprise en main s'effectue à l'arrivée en Algérie, les meneurs sont envoyés au mitard ou dans des bataillons disciplinaires. Les plus déterminés, souvent des communistes, résistent et refusent de porter les armes. C'est le tribunal militaire. Ils sont une quarantaine à être condamnés à des mois et des années de prison ou au bagne de Timfouchi.<sup>7</sup> Acte de conviction qui, avec le vote des pouvoirs spéciaux, fait d'un engagement collectif un engagement individuel dont la valeur doit être d'autant plus soulignée.

## L'hégémonie du discours colonial

Alors qu'en Algérie, la « guerre contre-révolutionnaire », théorisée par les colonels Lacheroy et Trinquier, est endossée par le gouvernement de Guy Mollet et laisse libre cours à la violence coloniale, le naufrage du Front républicain installe la France dans la guerre.

Depuis les bancs de l'école, on apprend que « l'Algérie c'est la France ». La presse, la radio et ce nouveau moyen « d'information » qu'est alors la télévision,

antiaérienne, 29 septembre 1955.

7. Quatre ans de prison pour Alban Liechti, la prison et le bagne pour Jean Clavel.

diffusent quotidiennement leur propagande colonialiste : les *bicots*, les *ratons* sont devenus des *fellaghas* égorgeurs et le racisme apparaît comme un sentiment naturel. Très majoritairement, l'opinion publique choisit le camp de l'Algérie française ou alors pense que cela finira bientôt et, premiers signes de la société de consommation, regarde ailleurs. Ceux qui, par engagement politique ou par attitude morale, s'opposent au maintien de l'ordre colonial sont marginalisés.

Refuser le recours à la gégène et à la corvée de bois<sup>8</sup> demande une conscience élevée et du courage. Cette conscience et ce courage furent ceux de Noël Favrelière qui, en septembre 1956, déserte avec un prisonnier promis à l'exécution. Après avoir gagné la Tunisie, il écrit à son père : « Si j'avais agi autrement, si j'avais laissé assassiner Mohammed, je crois bien que je n'aurais jamais osé te regarder en face... ».<sup>9</sup> Noël Favrelière sera deux fois condamné à mort par contumace.

Cette conscience et ce courage se retrouvent chez un officier supérieur, le général Jacques Pâris de la Bollardièrre qui n'accepte pas le recours à la torture et qui, en réponse à la directive du général Massu prescrivant une « accentuation de l'effort policier », demande à être relevé de ses fonctions.<sup>10</sup> Il est condamné à soixante jours de forteresse quand les officiers tortionnaires sont promus et décorés de la Légion d'honneur.

L'impossible silence est brisé par ceux qui ont eu *vingt ans dans les Aurès*. Jean Muller, scout de France, tué lors d'une

embuscade, dans ses lettres à ses amis<sup>11</sup> et Robert Bonnaud, le premier à signer son témoignage, *La paix des Nementchas*<sup>12</sup>, dénoncent l'indicible. Traumatisme d'une génération que viennent confirmer Jean Carta, avec *À l'école des magnétos*, Georges Mattéi avec *Jours kabyles*, Jacques Pucheu avec *Un an dans les Aurès*, Jean-Philippe Talbot avec *Zones interdites*, un séminariste, Stanislas Hutin, avec *Des rappelés témoignent*. Le cri, douloureux ou révolté de ces engagés *malgré eux* n'a été à l'époque que peu ou pas du tout entendu, sauf par leurs frères d'âge.

*Esprit*, *Les Temps Modernes*, les *Cahiers de Témoignage chrétien* qui publient ces témoignages sont systématiquement saisis. Défiant la censure, Robert Barrat et Maurice Pagat créent *Témoignages et documents*, un journal semi clandestin, dans lequel sont publiés, outre les textes interdits, des documents officiels comme la lettre de démission de Paul Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger, qui dénonce des exécutions sommaires.

Guerre niée, mais guerre réelle. Pierre-Henri Simon fait paraître *Contre la torture*<sup>13</sup>. Henri Marrou écrit dans *Le Monde* : « Ceux qui, comme moi, ont des enfants et des petits-enfants : il faut que nous puissions leur parler sans être couverts de l'humiliation d'Oradour et des procès de Nuremberg ». Dans un numéro spécial des *Temps Modernes* sur les « pouvoirs spéciaux », Jean-Paul Sartre, au-delà de la dénonciation, se prononce pour une solidarité active avec le peuple algérien : « La seule chose que

8. La gégène était l'outil de la torture par l'électricité. La corvée de bois désignait l'exécution sommaire d'un prisonnier.

9. Ce n'est qu'en 1960 que son refus du déshonneur sera connu avec la publication de son récit, *Le désert à l'aube*, par les Éditions de Minuit.

10. Lettre adressée au général Salan, *L'Express*, 27 mars 1957.

11. Dossier Jean Muller, « De la pacification à la répression », *Cahiers de Témoignage chrétien*, février 1957.

12. *Esprit*, avril 1957.

13. Aux Éditions du Seuil.

nous puissions et devrions tenter – mais c'est aujourd'hui l'essentiel – c'est de lutter à ses côtés pour délivrer à la fois les Algériens et les Français de la tyrannie coloniale ».<sup>14</sup>

## Un deuxième front

La bataille d'Alger ouvre un deuxième front : celui des prétoires. Depuis le début de la lutte de libération nationale, des avocats, autour de Pierre Stibbe, déjà engagé dans la défense des Malgaches après les massacres de Madagascar, le collectif des avocats communistes, Nicole Dreyfus, Michel Bruguier, Pierre Braun, et celui des avocats du FLN avec Omar Oussedik, Jacques Vergès, Michèle Beauvillard, insultés et menacés de mort dans et hors les tribunaux, assurent la défense des militants du FLN en Algérie dans des conditions particulièrement difficiles. Pour les Algériens emprisonnés, ils sont le seul lien avec l'extérieur. Bravant les règlements carcéraux, en Algérie comme en France, les avocats font passer les informations<sup>15</sup>. C'est à eux que revient le difficile devoir d'accompagner les condamnés à mort.

## Le droit à l'insoumission

En France, la répression à l'encontre des Algériens s'accroît. Des liens étroits, antérieurs à 1954, existaient avec des prêtres et des militants syndicaux qui apportaient aide et solidarité aux Algériens. Mais, plus le conflit s'intensifiait, plus le FLN en France s'organisait, plus les besoins augmentaient. Pour assurer l'hébergement et les déplacements des

militants, faire passer les frontières aux prisonniers évadés, acheminer l'argent des cotisations, imprimer et transporter des documents, être Français ou Française<sup>16</sup> permettait d'éviter l'interpellation au faciès. Dès 1956, le réseau Jeanson s'est organisé aux côtés des Algériens et localement, d'autres réseaux de soutien, fondés sur des relations de confiance personnelles, se sont constitués.

Pour les militants qui choisissent l'insoumission, l'engagement change de nature. Ils ne mettent pas leur vie en danger comme les Algériens, mais leur avenir : recherchés, accusés d'être des « traîtres », ils doivent entrer dans la clandestinité ou s'exiler. Arrêtés, ils sont condamnés sévèrement : des peines de dix ans de prison sont prononcées. Alors qu'ils montraient aux Algériens et au monde une autre face de la France que celle de la « pacification », on les accuse d'être des « traîtres ».

Dans ce climat de tensions, Jérôme Lindon et les éditions de Minuit publient *Pour Djamilia Bouhired*<sup>17</sup> ; *La Question* d'Henri Alleg, qui a été, pour la guerre d'Algérie, ce que fut, pour la guerre du Vietnam, la photo de Nick Ut montrant une enfant brûlée au napalm ; *L'affaire Audin*, où Pierre Vidal-Naquet, se faisant historien du présent, a permis que soient connus la vérité sur l'assassinat de Maurice Audin et le nom de ses tortionnaires.

La décision de Jérôme Lindon d'éditer ces documents a donné une autre dimension au front éditorial. *La Question* est saisie<sup>18</sup>. Mais si un numéro de journal

14. Numéro de mars-avril 1956.

15. En Irlande, les militants du Sinn Féin n'ont pas bénéficié de cette « complicité » de leurs avocats.

16. La contribution des femmes aux réseaux fut très importante.

17. Document de Georges Arnaud et Jacques Vergès, 1957.

18. Après la saisie de *La Question*, André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et

ou de revue saisi est un numéro mort, le temps du livre n'est pas le même. Réédité, traduit à l'étranger, il voit son impact prolongé et amplifié. Ce choix de Jérôme Lindon, qui fut également un choix individuel, mérite d'autant plus d'être souligné qu'il fut alors le seul à accepter d'éditer ces ouvrages accusateurs.

1958 a été une année charnière : celle du 13 mai, des factieux, des comités de salut public. Pour les jeunes générations, refuser de participer à une guerre coloniale, c'était « rompre avec sa famille, se séparer de ses amis, de son univers. Devenu insoumis ou déserteur, en franchissant la frontière, le plus souvent, c'est l'inconnu, au mieux une adresse qui vous a été conseillée... »<sup>19</sup>.

Louis Ohrent, Jean-Louis Hurst (Maurienne), déserteurs, et Jacques Berthelet, membre des réseaux, créent *Jeune Résistance* en Suisse, à Yverdon : il s'agit de rallier et d'organiser insoumis et déserteurs. La référence à la Seconde Guerre mondiale est une constante, tant dans la dénonciation de la répression (nazisme) que dans le rappel des valeurs (celles de la Résistance).

Réfractaires, insoumis et déserteurs, réseaux de soutien, front éditorial et front judiciaire, toutes les composantes de l'insoumission sont alors constituées. Quelle que soit la forme de l'engagement ou les convictions qui les animent, ce fut pour chacun un choix individuel, mais nullement individualiste. Ces choix vont devenir une force collective.<sup>20</sup>

Jean-Paul Sartre signent une adresse solennelle au président de la République, le sommant de condamner l'usage de la torture. Sollicité, Albert Camus a refusé de signer.

19. Nils Andersson, *Ils étaient, chrétiens, bolchéviques, tiers-mondistes, dreyfusards... Résister à la guerre d'Algérie par les textes*, Éditions Les Petits Matins, 2012.

20. Pierre Vidal-Naquet classe les opposants à la

Le livre, dont le rôle est renforcé par la création des éditions Maspero et de la librairie "La Joie de Lire", fut un moyen majeur d'information. *La Gangrène* témoigne de l'usage de la torture en France ; *Les Disparus*<sup>21</sup> révèle des centaines d'affaires Audin ; Maurienne dans *Le Déserteur*<sup>22</sup> et Maurice Maschino dans *Le Refus*,<sup>23</sup> expliquent l'insoumission ; Francis Jeanson explicite sa position et son action dans *Notre guerre*.<sup>24</sup> François Maspero édite *L'An V de la révolution algérienne*, où Franz Fanon montre comment la lutte de libération nationale révolutionne la société algérienne.<sup>25</sup> Tous ces ouvrages ont été interdits ou ont donné lieu à des inculpations.<sup>26</sup>

En dépit de la difficulté de recouper les informations, la rigueur du travail éditorial a permis de faire entendre le cri des suppliciés dans la villa Sésini ou la cité Ameziane, l'écho des camps de regroupement de Djorf, Berrouaghia ou Arzew. Il n'est pas un aspect de cette guerre, des méthodes et des moyens utilisés qui n'ait pas été révélé dans le cours même des événements. Ces milliers de pages, de faits, de noms constituent de véritables « archives citoyennes ».

guerre d'Algérie en trois "tempéraments". Les dreyfusards, qui disent « ce que je fais, je le fais pour la France », les bolchéviques et les tiers-mondistes, incluant les chrétiens. Les chrétiens, fortement engagés dès 1954, me semblent définir un tempérament spécifique, distinct de celui des tiers-mondistes, apparu plus tardivement, notamment avec les thèses de Frantz Fanon.

21. La Cité-Éditeur, Lausanne, 1959.

22. Éditions de Minuit, 1960.

23. Éditions François Maspero, 1960.

24. Éditions de Minuit, 1960.

25. Sont également publiés : Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, Éditions de Minuit, 1958 ; Pierre Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, PUF, 1958.

26. Dix ouvrages des Éditions de Minuit ont fait l'objet de saisies ou d'inculpations, quinze des Éditions François Maspero, six à La Cité-Éditeur, cinq chez d'autres éditeurs.

Sur le front judiciaire, le collectif des avocats du FLN, recourant à la *défense de rupture*, a mis les tribunaux en accusation et les a transformés en terrains d'affrontement politique. En guise de représailles, Ould Aoudia, membre du collectif, a été assassiné le 21 mai 1959 devant la porte de son cabinet par les services secrets, sous couvert de la *Main rouge*.

La répression s'amplifie contre toutes les formes de résistances. En février 1960, des membres de la direction de la Fédération de France du FLN, du réseau Jeanson (dont Henri Curiel prend alors la direction) et de *Jeune Résistance* sont arrêtés. La question de la solidarité est, dès lors, ouvertement posée. Dans le bulletin clandestin du réseau Jeanson, *Vérités pour...*, on peut lire : « Le fait capital de la situation actuelle... demeure le lien de cause à effet qui unit la guerre d'Algérie et le danger fasciste ».

### Le basculement de l'opinion

La conjonction de la cause nationale algérienne et celle de la République menacée par les factieux élargit le champ des résistances. À ce titre, l'exemple de l'Unef est éclairant. Le débat sur l'insoumission a été ouvert en son sein et l'un de ses vice-présidents, Gilbert Barbier, a choisi l'insoumission. Pierre Gaudez, son président, a rencontré à Lausanne les responsables de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) interdite en France depuis 1958 et signé le 6 juin 1960 un communiqué commun des deux organisations. Le gouvernement a alors supprimé la subvention qu'il versait à l'Unef.

Pour répondre à la semaine des barricades en janvier 1960, la CGT, la CFTC, la FEN et l'Unef appellent à la grève et

à manifester pour faire échec aux séditions et « clairement exprimer la volonté d'en finir avec la guerre d'Algérie ». Le PSU, né de la crise algérienne, pose également la question de l'insoumission. Il a été à l'initiative de manifestations et de l'Action civique non violente (ACVN). Dans un premier temps, quelques centaines de personnes se sont mobilisées. Mais cela a représenté un indicateur fort d'une prise de conscience dans la société française, notamment dans la jeunesse, première sacrifiée dans sa conscience, mais aussi dans sa chair, par cette guerre, qui de plus en plus clairement, va contre le cours de l'Histoire. Dès lors, actions clandestines et initiatives légales ne se confondent pas, mais se conjuguent.

La crise atteint son paroxysme avec la pression des putschistes dans l'armée et des ultras de l'OAS qui ont fait vaciller la République. Le gouvernement implante des harkis en France et, au cours de l'année 1960, le *Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE)*, utilisant la couverture de la *Main rouge*, multiplie les opérations dites « homos »<sup>27</sup> en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, contre des Algériens, des indépendantistes africains, mais aussi des anticolonialistes. Trois colis piégés sont adressés à des militants solidaires de la révolution algérienne. Le 25 mars 1960, à Liège, Georges Laperche a été décheté en ouvrant le colis qui lui était destiné.<sup>28</sup>

Pour ceux qui sont localisables, avocats, éditeurs, libraires, journalistes, le principal risque n'est plus l'arrestation mais l'attentat. La Joie de Lire et les Édi-

27. Attentats individuels.

28. Les colis contenaient *La Pacification* de Hafid Keramane, ouvrage édité par La Cité-Éditeur à Lausanne, et évidé pour y placer le dispositif explosif.

tions de Minuit ont été plastiquées par l'OAS.

Quand s'ouvre le procès du réseau Jeanson, *Vérité-Liberté*, journal semi-clandestin animé notamment par Robert Barrat, Pierre Vidal-Naquet et Paul Thibaut,<sup>29</sup> publie le *Manifeste des 121* qui proclame : « Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres. »<sup>30</sup> Les signataires du Manifeste sont entendus pour « provocation à l'insoumission », certains sont inculpés, d'autres suspendus de leur poste.

Le PCF déclare que « les communistes ont de la paix une conception différente » mais se prononce « pour la libération, l'acquittement ou le non-lieu » des signataires emprisonnés « pour avoir, à leur façon, pris part à la lutte pour la paix ». Le PSU rend hommage « au courage et au désintéressement des inculpés » du procès Jeanson, mais précise qu'ils « posent le problème entre la gauche française et le nationalisme algérien dans des termes qui ne sont pas ceux du PSU. »<sup>31</sup>

29. *Vérité-Liberté* a joué un rôle essentiel d'information, d'analyse et de dénonciation de la guerre au côté du Comité Maurice Audin, dont Laurent Schwartz a été l'un des fondateurs. Autre source anticoloniale, *La Voie Communiste*.

30. Le texte émanait des *Amis de la Rue Saint-Benoît*, Maurice Blanchot, Dionys Mascolo, qui l'ont rédigé, Robert Antelme et Maurice Nadeau.

31. Pour comprendre l'intensité du débat, citons Charles Richet, membre de l'Académie de médecine : « Chaque époque a ses excréments. Nous avons connu, en 1917, de telles épaves

Les réactions au Manifeste des 121 reflètent le clivage au sein de la gauche entre partisans de la résistance légale et ceux de l'insoumission.

Cette guerre, dont l'issue était inéluctable, et la litanie des déchirures et atrocités en Algérie apparaissaient sans fin. En France, les mesures répressives se multiplient. Georges Arnaud est jugé pour avoir interviewé Francis Jeanson et refusé d'être un délateur.<sup>32</sup> Jérôme Lindon et Jean-Louis Hurst pour avoir écrit et publié *Le Déserteur*. Des avocats sont suspendus, Henri Curiel et des membres de son réseau sont arrêtés, à Lyon le réseau Boeglin est démantelé, des insoumis sont condamnés, des veilles sont organisées contre les menaces de plasticages.

François Maspero publie la revue *Partisans* avec, nouvelle référence à la Résistance, un éditorial de Vercors. Il a souligné le sentiment fortement vécu par la « génération algérienne » : « Solidarité avec le peuple algérien en lutte pour son indépendance, refus de faire une guerre injuste. Nous avons dû résoudre un certain nombre de problèmes, seuls. »<sup>33</sup>

## La paix dans le sang

L'histoire allait s'accélérer en France comme en Algérie. Deux événements sanglants en témoignent. Le premier, le 17 octobre 1961. « À l'heure où, sous la pluie, le pavé noirci reflète les enseignes au néon, à l'heure où Paris fait la queue à la porte des cinémas, où Paris pousse la porte des restaurants, où Paris ouvre ses

morales... Alors, Clémenceau... fit fusiller une douzaine de traîtres. La France reprit confiance, ce fut la victoire. »

32. Georges Arnaud, *Mon Procès*, illustrations de Siné, Éditions de Minuit. 1961.

33. *Partisans*, n° 1, Éditions François Maspero, 1961.

huitres, au moment où Paris commence à s'amuser, ils ont surgi de partout... Nul ne peut encore envisager les tueries à venir. »<sup>34</sup> Le 17 octobre 1961, *Vérité-Liberté* publie un numéro accablant : « L'évidence est là : la jonction que nous redoutions entre les tortionnaires d'Alger et les tortionnaires de M. Papon est réalisée dans les faits ». « Les services de l'inspection générale de la police estiment à 140 le nombre de morts... Les Algériens parlent eux de 200 morts et de 400 disparus. » Les chiffres opposés aux chiffres ministériels au moment des événements seront confirmés trente ans plus tard.<sup>35</sup>

Dans *Les Temps Modernes* on peut lire : « Pogrom ; le mot jusqu'ici ne s'écrivait pas en français... Soudain s'étalait en pleine rue, au cœur de la capitale, ce que dissimulait jusqu'alors l'ombre des commissariats et des caves... Mais le préfet qui ordonne, le ministre qui autorise, le gouvernement qui couvre l'ignoble déchaînement du racisme se déshonorent en vain. »

Le 27 octobre 1961, une centaine de manifestations interdites ont été organisées à l'initiative de l'Unef. Le refus de la guerre et la lutte contre la menace fasciste allaient s'amplifiant. Le 8 février 1962, CGT, CFTC, FEN, SNI et Unef organisent une manifestation pour protester contre sept attentats terroristes commis par l'OAS dans Paris. Au moment de la dispersion, au métro Charonne, les nervis de Debré, Frey et Papon interviennent avec une extrême violence, il y a neuf morts, membres de la CGT ou communistes.

C'est le crime de trop, un million de

personnes ont accompagné les victimes au Père Lachaise. Le rapport de forces est modifié : devant l'irréductibilité du peuple algérien et la mobilisation populaire en France, c'est le temps de la négociation, l'Algérie est indépendante.

## Deux stratégies

La ligne de partage qui s'est dessinée au cours de la guerre a pris un caractère antagoniste. Elle a été une réalité politique et idéologique. Il est aujourd'hui possible que les partisans de ces lignes différentes, celle des luttes légales et celle de l'insoumission, échangent sans prétendre qu'une de ces options aurait été la seule juste. La vie politique et militante ne se résume jamais ainsi.

Les partisans de l'insoumission, parce qu'ils étaient en prison, dans la clandestinité ou en exil, ne pouvaient pas participer aux manifestations qui exigeaient la fin des hostilités et s'opposaient à la menace fasciste, mais ils n'en ont jamais contesté l'importance. Car elles répondaient à ce pourquoi ils n'avaient jamais cessé de lutter, la prise de conscience de la dure réalité des faits et de l'importance du péril pour modifier le rapport de force. Par contre, certains partisans des luttes légales se sont opposés à l'insoumission ou l'ont dénoncée comme une « trahison ». Jean-Jacques Servan Schreiber (partisan cependant de la paix en Algérie) écrivait dans sa *Lettre d'un non-déserteur* : « Ceux qui enverront des garçons dans les cachots de la justice militaire pour désertier auront sans doute droit à nos yeux à moins d'indulgence encore que les usurpateurs du pouvoir. J'ai été clair, je l'espère. »<sup>36</sup>

34. *Ratonnades à Paris*, Éditions François Maspero, 1961.

35. Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris. 17 octobre 1961*, Le Seuil, 1991.

36. *L'Express*, contenant la Lettre d'un non-déserteur, n'en fut pas moins saisi, car le

On ne peut ignorer les longues années de guerre avant que le rapport de force ne change. Durant ces années, l'insoumission – choix moral, choix politique, choix citoyen – fut le seul lien de fraternité avec le colonisé. Sans elle, il n'y aurait eu pour ceux qui s'étaient soulevés contre le système colonial que le langage de la fureur et de la haine. Le rôle et le sens de l'insoumission ne peuvent donc être niés : ce choix individuel, pris souvent à l'encontre de son propre entourage, de ses appartenances, s'il fut parfois douloureux, fut toujours un choix de conviction.

Certes, il ne s'agit pas d'opposer ligne de masse et insoumission. Une réflexion sereine doit être possible pour analyser cette ligne de partage. On doit s'interroger pourquoi lors d'une guerre coloniale, qui fut la plus importante lutte de libération nationale du xx<sup>e</sup> siècle avec celle du peuple vietnamien, le tissu social des institutions, des partis, des médias, comme le tissu familial, n'ont pas vraiment su apporter une réponse aux questionnements et à la désespérance d'une génération, qui avait à choisir entre la culpabilité de la soumission et l'illégalité de l'insoumission. ■

---

gouvernement interdisait toute référence au Manifeste des 121.